



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

services départementaux d'incendie et de secours

Question écrite n° 100176

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann demande à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, de lui indiquer quelle est en moyenne, pour 2006, la part des conseils généraux dans le financement des services départementaux d'incendie et de secours (SDIS). Elle souhaiterait également connaître, pour chaque département, quel est en euros par habitant le coût moyen du SDIS ainsi que le pourcentage de financement pris en charge par le conseil général.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a appelé l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur la participation des conseils généraux au financement des services départementaux d'incendie et de secours (SDIS). Il est précisé à cet égard que la contribution des conseils généraux au budget des SDIS représente en moyenne 53 % du total des contributions. La contribution moyenne par habitant représente 62 EUR, toutes collectivités confondues. Le tableau ci-joint retrace département par département la contribution totale versée par habitant et le pourcentage de ce montant versé par chaque département au SDIS.

	DÉPARTEMENT	% DÉPARTEMENTS dans les contributions	CONTRIBUTIONS totales/hab DGF
01	Ain	75 %	59
02	Aisne	52 %	64
03	Allier	49 %	56
04	Alpes-de- Haute-Provence	59 %	57
05	Hautes-Alpes	44 %	43
06	Alpes-Maritimes	54 %	100
07	Ardèche	63 %	58
08	Ardennes	31 %	57
09	Ariège	27 %	42

10	Aube	34 %	37
11	Aude	49 %	60
12	Aveyron	45 %	41
13	Bouches-du-Rhône	40 %	97
14	Calvados	40 %	51
15	Cantal	54 %	62
16	Charente	42 %	61
17	Charente-Maritime	50 %	49
18	Cher	55 %	69
19	Corrèze	48 %	64
21	Côte-d'Or	59 %	58
22	Côtes-d'Armor	53 %	49
23	Creuse	52 %	52
24	Dordogne	53 %	58
25	Doubs	44 %	62
26	Drôme	61 %	64
27	Eure	58 %	50
28	Eure-et-Loir	46 %	67
29	Finistère	42 %	46
2a	Corse-du-Sud	69 %	130
2b	Haute-Corse	66 %	120
30	Gard	59 %	89
31	Haute-Garonne	57 %	49
32	Gers	44 %	51
33	Gironde	51 %	94
34	Hérault	36 %	56

35	Ille-et-Vilaine	42 %	55
36	Indre	49 %	48
37	Indre-et-Loire	69 %	53
38	Isère	58 %	65
39	Jura	41 %	53
40	Landes	66 %	66
41	Loir-et-Cher	52 %	53
42	Loire	40 %	66
43	Haute-Loire	42 %	52
44	Loire-Atlantique	50 %	66
45	Loiret	37 %	60
46	Lot	43 %	48
47	Lot-et-Garonne	52 %	60
48	Lozère	38 %	43
49	Maine-et-Loire	42 %	51
50	Manche	38 %	46
51	Marne	32 %	48
52	Haute-Marne	46 %	65
53	Mayenne	50 %	44
54	Meurthe-et-Moselle	37 %	52
55	Meuse	50 %	58
56	Morbihan	44 %	48
57	Moselle	50 %	49
58	Nièvre	50 %	60
59	Nord	32 %	54
60	Oise	50 %	61

61	Orne	59 %	40
62	Pas-de-Calais	57 %	53
63	Puy-de-Dôme	57 %	57
64	Pyrénées-Atlantiques	57 %	56
65	Hautes-Pyrénées	46 %	59
66	Pyrénées-Orientales	53 %	58
67	Bas-Rhin	39 %	53
68	Haut-Rhin	41 %	48
69	Rhône	72 %	74
70	Haute-Saône	68 %	40
71	Saône-et-Loire	42 %	53
72	Sarthe	45 %	46
73	Savoie	50 %	78
74	Haute-Savoie	52 %	68
76	Seine-Maritime	53 %	53
77	Seine-et-Marne	84 %	81
78	Yvelines	53 %	64
79	Deux-Sèvres	58 %	52
80	Somme	49 %	54
81	Tarn	46 %	54
82	Tarn-et-Garonne	40 %	45
83	Var	41 %	74
84	Vaucluse	56 %	82
85	Vendée	67 %	41
86	Vienne	42 %	42
87	Haute-Vienne	40 %	49

88	Vosges	54 %	54
89	Yonne	32 %	53
90	Territoire de Belfort	33 %	75
91	Essonne	100 %	76
95	Val-d'Oise	75 %	79
971	Guadeloupe	59 %	54
972	Martinique	57 %	53
973	Guyane	31 %	100
974	Réunion	67 %	88
MOYENNES		53 %	62

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100176

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 juillet 2006, page 7446

Réponse publiée le : 23 janvier 2007, page 865